

[Rapport : Observatoire de l'accessibilité des chiens-guides et d'assistance](#) [1]

En 2022, pas moins de 167 refus d'accès aux personnes handicapées accompagnées d'un chien ont été signalés à l'Observatoire de l'accessibilité des chiens-guides et d'assistance (Obac). Un chiffre sous-estimé selon les auteurs du rapport 2023 de cette organisation, présenté le 15 novembre. En effet, nombre de victimes de ces discriminations ne le font pas savoir. Les prévisions pour 2023 annoncent bien peu de progrès, avec déjà 142 refus.

Lorsqu'un incident est rapporté aux associations, elles entreprennent une médiation. Certains des membres de l'Obac, en particulier des compagnies de transport, ont mis en place des actions volontaristes de sensibilisation de leurs chauffeurs. Ils ont ainsi conçu des vidéos à leur intention pour expliquer le rôle de ces chiens et la façon adéquate d'accueillir une personne accompagnée, quel que soit son handicap. Une application et un site Internet dédiés devraient faciliter les déclarations, à partir de 2024.

[En savoir plus \(faire-face.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-observatoire-de-l%E2%80%99accessibilit%C3%A9-des-chiens-guides-et-d%E2%80%99assistance>

[2] https://www.faire-face.fr/2023/11/16/chiens-guides-assistance-refus/?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=20-11-2023&utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter-faire-face-fr_25